



Sablons · sur ·
Huisne



©Salvatore Zambetti

La Gazette

Septembre 2023 - Rédaction et Mise en page : Commune de Sablons-sur-Huisne



Chères Sablonnaises, Chers Sablonnais,

J'espère que vous avez passé un bel été et que la rentrée s'est bien passée pour tous, enfants et parents.

Le début de l'été a été bien chargé au niveau des animations. Tout le monde a été servi et en prime sous un soleil radieux...

Et ce n'est pas terminé : cette rentrée et la fin d'année vont encore être également bien « rythmées ».

Début septembre, avez-vous participé au forum des associations ? Etes-vous venus vous inscrire à l'une des activités proposées à Sablons-sur-Huisne ? Je pense que vous avez bien entendu trouvé votre bonheur au vu du panel proposé.

Ensuite, vont s'enchaîner au fil des semaines et des mois à venir : les pièces de théâtre, les soirées (dansantes ou autres), les concerts, le Téléthon, le marché de Noël... encore beaucoup d'événements à venir qui vont à nouveau permettre des rencontres et de beaux échanges. Nous avons hâte !

Au mois de juin, nous avons eu la joie d'applaudir nos petits élèves qui ont présenté leur spectacle de chorale préparé tout au long de l'année avec l'équipe enseignante et Milly AKRICHE (dumiste qui donne également des cours de chant à l'école de musique). Ce fût un moment merveilleux et magique ! Merci !

Du côté des travaux, les derniers ajustements sont désormais pratiquement terminés et finalisés. Nous faisons au mieux afin que les travaux puissent commencer dans les meilleurs délais.

La construction des terrains de padel suit son cours. Ils devraient être terminés dans quelques semaines. La date pour l'inauguration reste à fixer et vous sera communiquée ultérieurement.

Dans notre Eglise Notre Dame, l'ensemble du chemin de Croix ainsi que le tableau l'Annonciation ont été rénovés avec la participation de l'association ASPRC (Association pour la sauvegarde du Patrimoine Religieux de Condé). Vous serez invités à partager un verre de l'amitié le samedi 14 octobre 2023 après la messe de 18h00 en l'église de Condé sur Huisne.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau coiffeur : Richard Poulain, habitant de la commune, (je sais qu'il fait déjà l'unanimité !) et à nos nouveaux maraîchers présents sur le marché du vendredi matin.

J'ai également le plaisir de vous annoncer que notre supérette va rouvrir début octobre. De nouveaux gérants (épiciers, boucher et traiteur) sont sur le « pied de guerre » et ont hâte de vous accueillir. Nous leur souhaitons également la bienvenue et vous les présenterons dans notre prochaine édition. Venez nombreux !

Comme l'année dernière, je serai heureuse de récompenser, dans quelques jours, les grands gagnants des maisons fleuries. Merci à tous les participants pour leur implication et pour leur participation.

Il y a quelques semaines j'ai eu le plaisir de souhaiter un bon anniversaire à notre nouveau centenaire : Wilfrid BRETTE qui a habité longtemps sur la commune et réside actuellement à la MARPA de Margon. Je lui souhaite de partager auprès de ses proches encore beaucoup de moments de bonheur.

L'édito de Madame le Maire

Il est très irritant d'avoir à rappeler, dans chaque numéro, les règles de civilité mais nous n'avons pas le choix : par exemple, cet été, nous avons encore découvert, à plusieurs reprises, des encombrants au niveau des poubelles. Ceci est intolérable.

Je vous le rappelle : il sera agréable de vivre à Sablons-sur-Huisne, dans un village propre et accueillant, seulement à condition que tout le monde fasse un effort. Alors vraiment, et à nouveau, je compte sur vous tous. Pour le reste, je ne vais pas en dire plus : tout est dit dans les pages qui vont suivre que je vous laisse découvrir !

C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de Salvatore Zambetti vainqueur du concours photo de cette Gazette de Sablons, qui n'aura pas le plaisir d'apprendre cette bonne nouvelle. Il faisait partie de la section photo de « Flash ». J'adresse mes sincères condoléances à sa famille.

Bonne lecture !

Christelle RADENAC
Maire de SABLONS SUR HUISNE



Félicitations à Jean-Christophe Chartier, Maire délégué de Coulonges les Sablons, champion de Bowling ! il est arrivé 1er en individuel régional de la région Centre sur 42 joueurs et avec des scores 191 de moyenne sur 8 parties au bowling de bois Paris à Chartres le 4 juin 2023.

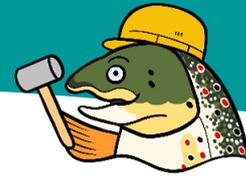
Si vous aussi vous êtes champion dans une discipline, n'hésitez pas à nous en informer !

Le Saviez-vous ?

Vous pouvez retrouver tous les procès-verbaux & délibérations des Conseils Municipaux sur notre site internet <https://sablons-sur-huisne.fr>



Déjà 557 utilisateurs de panneau Pocket !
Rejoignez-nous !
Parlez-en autour de vous !



Un nouveau chemin



Un nouveau chemin pour les piétons et les cyclistes a été tracé le long de la rue Michel Meillant pour regagner le chemin des Nonins en toute sécurité.

Les travaux ont été réalisés par la société Marchand de Bretoncelles pour 10 744.32 € TTC.

Poteaux signalétiques

Avez-vous remarqué notre nouvelle signalétique ?

Afin de mieux informer et orienter le visiteur dans la découverte de notre ville, la Signalisation d'Information Locale (services, lieux publics...) a été remplacée. La mission d'ingénierie a été confiée à l'agence départementale d'ingénierie afin d'avoir une signalisation aux normes pour 2 520 €.

Le coût des panneaux et de la pose par la société Signaux Girod est de 31 558 €.

Le coût du changement des panneaux directionnels (Rémalard, Bretoncelles...) est à la charge du Conseil Départemental de l'Orne.

Une deuxième phase est prévue lors de l'aménagement du centre bourg.



Des nouvelles de la Station d'épuration

Après un peu plus d'un an de mise en route, les roseaux ont bien poussé dans les bacs de rétention.

Attention à veiller à ne rien jeter dans vos wc, les ouvrages d'une station ne sont pas en mesure d'éliminer les garnitures périodiques (serviettes, tampons...), cotons tiges, lingettes, détritiques plastiques (sacs, jouets...), vêtements, huiles de vidange, eaux pluviales, graisses en grande quantité...



Padel

La Commune a voulu innover en vous proposant un nouveau sport en partenariat avec le Tennis Club Condéen. Soutenu par la ligue de Normandie de Tennis et le Comité de l'Orne de Tennis, ce projet a pu voir le jour grâce à l'obtention de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sports (ANS) & du département de l'Orne.

Installée à la place du terrain de pétanque (qui sera reconstruit) au Parc des Sports et Loisirs, la construction des 2 pistes de Padel éclairées devrait être terminée à la lecture de cette Gazette.



Zoom sur le coût des Travaux

Coût des travaux 161 441 € HT
Subvention ANS 119 000 €
Subvention Département de l'Orne 10 000 €
Reste à charge pour la commune 32 441 € HT



Le Saviez-vous ?

Le Padel est un dérivé du tennis, du squash et du badminton. Il se joue à 4 joueurs sur un court plus petit et encadré de murs et grillages. Les balles peuvent être jouées après rebonds sur les murs et grillages. Ce sport nous vient du Mexique



A vos agendas !

Octobre 2023



19h00

Inauguration chemin
de croix & tableau
l'annonciation
Eglise de Condé
S/Huisne

14 octobre 2023



20h30

« Qui va à la Chasse
perd sa place »
Pièce de théâtre
Condé Confluence

20 octobre 2023



Soirée années 80
Ambiance discothèque
AFC
Condé Confluence.

4 novembre 2023



Cérémonies
commémoratives.
Monuments aux Morts

11 novembre 2023

Novembre 2023



20h30

« Frou Frou les Bains »
Théâtre
L'Atelier de la Grange
Salle Paul Pelleray

25 novembre 2023



19h00

Réunion publique
information
sur la fibre
Salle Paul Pelleray

22 novembre 2023



Sainte Cécile
Condé Music
Condé Confluence.

19 novembre 2023



19h00

Soirée Beaujolais
Flash
Salle Paul Pelleray

17 novembre 2023



Bourse aux jouets
APEC
Condé Confluence

26 novembre 2023

Décembre 2023



Concert du Téléthon
Khrystyna Sarksyian &
Benjamin Valette
Eglise
Condé S/ Huisne

2 décembre 2023



Téléthon

8,9 & 10 décembre



Marché de Noël
Salle Condé
Confluence

10 décembre 2023



20h30

« Le secret Sherlock
Holmes »
Pièce de théâtre
Condé Confluence

17 février 2024



Soirée Jeux

Salle Condé
Confluence

27 janvier 2024



18h30

Vœux du Maire
Salle Paul Pelleray
Condé sur Huisne

11 janvier 2024

Février 2024

Janvier 2024

L'inscription sur les listes électorales, ce n'est pas automatique !

Vous êtes nouvel arrivant à Sablons sur Huisne et vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de Sablons sur Huisne ? Pour vous inscrire, rendez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

Vous pouvez aussi faire la démarche en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

- Si vous avez changé d'adresse à Sablons sur Huisne, il faut également mettre à jour votre adresse dans la liste électorale.
- Si vous quittez Sablons sur Huisne merci de nous avertir pour que l'on vous radie.



Chat identification et stérilisation – un acte de protection !



L'identification des chats, comme des chiens d'ailleurs, est **obligatoire** ! Vous risquez jusqu'à 750 € d'amende si vous n'identifiez pas votre animal né après le 1^{er} janvier 2012. L'identification se réalise principalement par puce électronique injectée sous la peau de façon indolore. L'identification est le moyen le plus sûr de vous contacter si votre chat est trouvé sur la voie publique.

La Mairie s'est d'ailleurs dotée d'un lecteur de puce et dispose d'un compte à l'I-cad qui répertorie tous les animaux pucés.

Si l'identification d'un chat est obligatoire, **sa stérilisation est une question de bon sens**, pour éviter la surpopulation. Saviez-vous que 2 chats peuvent engendrer une descendance au bout de 4 ans de 20 736 chats ! Pensez aussi à nourrir votre chat dans un endroit clos pour ne pas attirer les chats errants.

Depuis mai 2023, nous avons capturé, pucé, stérilisé et confié une soixantaine de chats errants en partenariat avec la SPA et avec l'aide des référents de quartier. Merci à eux ! Pour mener à bien cette gestion des chats nous avons parcouru près de 1000 km !

Réunion publique d'information sur la fibre



Orne département Très Haut Débit, qui est une délégation de service public en charge du déploiement de la fibre dans l'Orne, vous propose une réunion le **mercredi 22 novembre 2023** à 19h à la salle des fêtes Paul Pelleray. Ouverte à tous, lors de cette réunion vous pourrez vous renseigner sur comment souscrire un abonnement fibre, comment savoir si vous êtes éligibles. Il sera question du déploiement de la fibre mais aussi du raccordement final du client. Les opérateurs commerciaux seront présents.



Permanence des Adjointes au Maire

Les Maires-Adjointes peuvent vous recevoir soit sur rendez-vous, soit directement à leur permanence :

- **Claude SENECHAL** : le vendredi matin sur rendez-vous.
- **Nathalie BERTU** : le mercredi sur rendez-vous.
- **Joël MARCHAND** : le mardi 16h00 à 17h30 en mairie de Condé sur Huisne.
- **Sandrine SIMON** : le mercredi sur rendez-vous.
- **Jean-Yves MESNIL** : le jeudi sur rendez-vous.



Horaires d'ouverture au public Mairies de Sablons sur Huisne

Condé sur Huisne

Mardi 10h00-12h00 / 16h00-18h00
Mercredi 10h00-12h00
Jeudi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Samedi 10h00-12h00

Coulonges les Sablons

Vendredi 10h00 – 12h00

Condeau

Lundi 10h00 – 12h00

Etat civil

Naissances

Zoé Vernet 23/03/2023 ; Ydalia Di Camillo 18/04/2023 ; Mathéo Chaillou 26/04/2023
Ambre Caudart Gillet 24/05/2023 ; Shelsea Caudart Gillet 24/05/2023 ; Jules Lépillier 09/06/2023
Lilou Géray 14/06/2023 ; Gina Gravier 20/06/2023 ; Ayanna Beciri Nivelles 23/06/2023 ; Lise Hembert 02/08/2023
Louis Moulin 10/08/2023

Décès

Réjane Céby 20/04/2023 ; Annette Morizet 23/04/2023 ; Monique Sorel 09/05/2023 ;
Michel Hubert 01/06/2023 ; Annick Lecointre – 07/06/2023 ; Nicole Gissot 10/06/2023
Larbi Lahoussine 30/06/2023 ; Jacques Moncourtois 27/07/2023 ; Jérôme Dubillot 06/08/2023
Michel Debray 12/08/2023 ; Joseph Dubreil 24/08/2023

Mariages

Taoufik Adohane & Isabelle Grenesche 22/04/2023 ; Damien Hermenault & Marina Leuillet 22/04/2023
Richard Louvigny & Mélanie Richard 13/05/2023 ; Suzanne Clergue & Garrett Neeley 20/05/2023
Caroline Letertre & Fabien Bridier 20/05/2023 ; David Frein & Nathalie Bernard 24/06/2023
Julie Delaubert & Julien Goergen 22/07/2023 ; Justine Galissant & Guillaume Even 12/08/2023

Les 100 ans de Wilfried Brette 🎂

Wilfried Brette a fêté ses 100 ans le 19 avril 2023, 100 ans d'une belle vie. Natif de Arville dans le Loir et Cher, Wilfried a été agriculteur à Coulonges les Sablons à la Morisière, puis à partir de 1978 à Condé sur Huisne à la Bouverie.

En 1985, il prend sa retraite, son fils puis son petit-fils se succèdent à la tête de l'exploitation familiale. Aujourd'hui, Wilfried est résident depuis 2020 de la MARPA du Chant des Tulipes de Margon où Christelle Radenac, Claude Sénéchal et Marie-Alix de Caffarelli se sont rendus pour lui souhaiter un Joyeux Anniversaire et lui remettre un présent.



Des nouvelles de l'étang

L'étang de la Ballastière est un lieu de pêche apprécié de tous pour son cadre idyllique, sa superficie 3ha 79, son empoissonnement. Lors de la saison de pêche 2022-2023, il a été acheté 600 kg de truites, 300 kg de gardons, 150 kg de brochets, 300 kg de tanches, 50 kg de perches et 50 kg de brèmes soit un total de 1450 kg de poissons. La fréquentation de l'étang est stable avec 99 cartes à l'année vendues, 440 cartes à la journée et 17 cartes « jeunes ».

Pour la saison 2023, les tarifs ont été augmentés et une nouvelle carte créée pour la demi-journée : carte à l'année 60 €, carte à la journée 9 €, carte à la demi-journée 5 €, carte jeunes à l'année jusqu'à 16 ans 25 €.

Deux concours ont lieu à l'étang un concours de pêche des enfants tous les 1^{er} mai et un concours de pêche adulte sont organisés tous les ans par la commune, l'AFC et Flash.

Cette année les gagnants des concours sont :

Concours des enfants : 1^{ère} Alicia Vauley, 2^{ème} Timéo Beaumont, 3^{ème} Jules Poilpray, 4^{ème} Will Beaumont, 5^{ème} Arthur Marseau

Concours des adultes : 1^{ère} Bonhours Jean, 2^{ème} Chesnay Gilles, 3^{ème} Jumeline Christophe, 4^{ème} Auguste Stéphane, 5^{ème} Nieviotic Christian

Tout cela ne serait pas possible sans notre régisseur de l'étang Daniel Dupailon, nous le remercions !



Conseillère numérique



Nouvellement arrivée dans la région, Soumaya NFAOUI, conseillère numérique, animera des accompagnements numériques gratuits et ouverts à tous les habitants de Sablons-sur-Huisne. : gérer et utiliser sa boîte mail (création d'une boîte mail, envoi de mails), réaliser des démarches administratives en ligne, prendre en main l'outil numérique (ordinateur, tablette, smartphone), savoir utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, etc.), acheter en ligne en toute sécurité, accéder aux services en ligne de ma commune, gérer mes photos, et de nombreuses autres choses !

Retrouver les dates des prochaines permanences ci-contre.

Les permanences ont lieu à la Maison des services.

Vous pouvez contacter Soumaya par téléphone au 07.67.27.59.82

Octobre	
Lundi 16	9h-12h30
Mercredi 18	9h-12h30
Mercredi 25	9h-12h30
Jeudi 26	9h-12h30
Lundi 30	9h-12h30
Novembre	
Vendredi 3	9h-12h30
Lundi 6	9h-12h30
Vendredi 10	13h30-17h30
Mardi 14	9h-12h30
Vendredi 17	13h30-17h30
Lundi 20	13h30-17h30
Lundi 27	13h30-17h30
Jeudi 30	13h30-17h30
Décembre	
Lundi 4	9h-12h30
Vendredi 8	9h-12h30
Jeudi 14	13h30-17h30



Urbanisme

Zoom sur les déclarations préalables et les permis de construire

A Sablons sur Huisne, le Pays du Perche Ornais instruit les autorisations d'urbanisme en se référant notamment au PLUI (Plan Local d'urbanisme intercommunal) pour les permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme.

Déclaration préalable (DP)

La déclaration préalable permet de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est exigée pour des aménagements de faible importance :

- Travaux modifiant l'aspect extérieur initial d'une construction (changement des menuiseries, création d'ouvertures, modification de la couverture ou de la façade...) ou les travaux de ravalement situés dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière
- Construction nouvelle ou extension entraînant la création de 5 à 20 m² de surface de plancher ou emprise au sol (seuil porté à 40 m² dans les zones urbaines et abaissé à 20 m² lorsque le projet entraîne un dépassement du seuil de 150 m² de surface de plancher pour le recours obligatoire à un architecte pour un particulier)
- Changement de destination (sans modification de la structure porteuse ou de la façade)
- Construction d'une piscine non couverte dont la superficie est comprise entre 10 et 100 m²
- Division foncière, implantation d'une clôture, travaux sur un élément protégé (haies notamment)

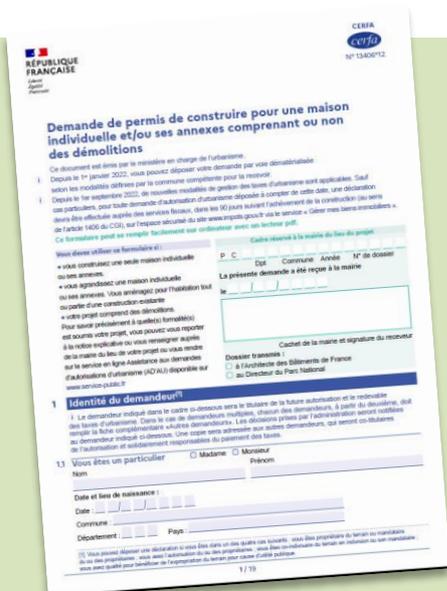
Le délai d'instruction de 1 mois est porté à 2 mois lorsque le projet est situé notamment dans les abords des monuments historiques, dans un site inscrit ou classé

Permis de construire (PC)

Un permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande ampleur. La demande de permis de construire est différente selon que votre projet génère ou non un impact sur l'environnement (c'est-à-dire qu'il est notamment susceptible de porter atteinte aux ressources en eau ou de nuire aux espèces protégées) :

- Travaux sur une construction nouvelle ou existante non soumis à déclaration préalable (agrandissement d'une maison, annexe > à 20 m² dans un secteur isolé et 40 m² dans un espace bâti situé dans une zone urbaine...).

Le délai d'instruction est de 2 mois pour une maison ou une dépendance (PCMI) et de 3 mois pour les autres projets (PC) ; délais pouvant être majorés dans les espaces protégés ou pour les Etablissements Recevant du Public (ERP).



Pour préparer vos demandes d'urbanisme

Vous pouvez consulter le document d'urbanisme (zonage, règlement) de votre territoire sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr, trouver les démarches et formulaires Cerfa sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319 et bien sûr n'hésitez pas à venir en Mairie pour tous renseignements !

Une fois votre dossier complet vous devez le déposer en Mairie de Sablons sur Huisne qui l'enregistrera et l'enverra au service instructeur.

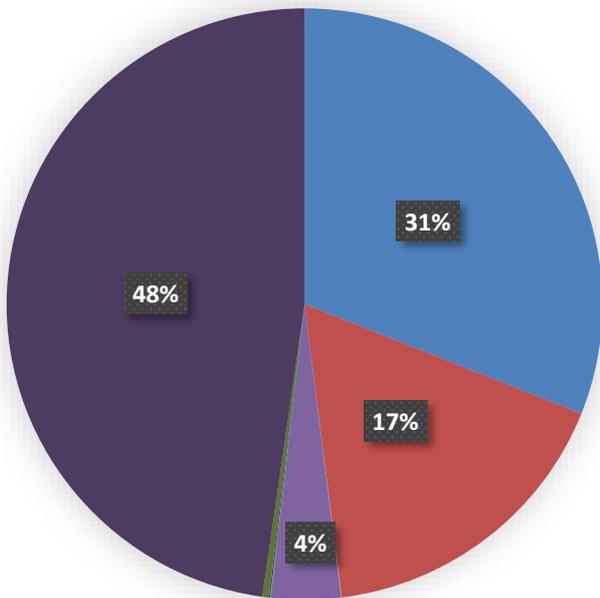
Vous pouvez aussi le déposer en ligne. Vous retrouverez le lien sur notre site internet sablons-sur-huisne.fr, dans le menu choisir Vivre à Sablons puis urbanisme.

La Vie des Commissions

Commission des Finances

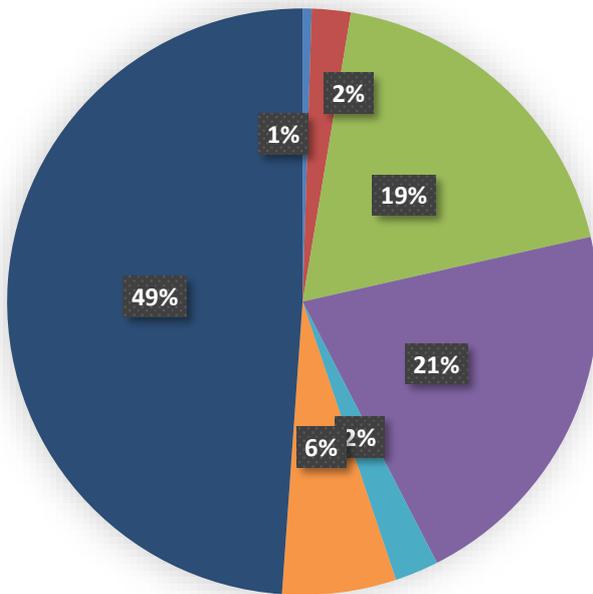
Budget 2023

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 3 546 985 €



- Charges à caractère général (achat fournitures diverses et entretien des bâtiments)
- Charges de personnel (salaires et charges pour 16 agents)
- Atténuations de produits (dégrèvements)
- Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions et participations organismes tel que le Parc)
- Charges financières (emprunts)
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux provisions (réserve d'argent)
- Dépenses imprévues
- Dotations aux amortissements (amortissements du matériel)
- Virement vers l'investissement et opérations d'ordre (pour permettre de financer les travaux)

Recettes prévisionnelles de fonctionnement 3 546 985 €



- Atténuations de charges (indemnités maladie du personnel)
- Produits des services et du domaine (école de musique, pêche, concessions)
- Impôts et taxes
- Dotations et participations (Dotations de l'Etat et autres collectivités)
- Autres produits de gestion courante (locations des salles et appartements municipaux)
- Produits exceptionnels (remboursement de sinistres)
- Résultat reporté 2021

Pour la section d'investissement (2 900 221 €), plusieurs projets sont à l'étude. Voici une liste non exhaustive de projets qui pourraient être réalisés en 2023 ou plus tard :

««« Acquisitions de matériel (licence logiciel métier, panneaux pour l'adressage, agrès de fitness, matériel de visioconférence, citerne récupération d'eau, instruments de musique, illuminations de Noël et jardinières), installation d'une aire de camping-car, trottoirs / voirie / éclairage public (parking à la Pommeraie et rue du Musset, marquage au sol pour plateau surélevé à Condeau et passage piéton à Villeray), réfection du clocher de l'Eglise de Condé sur Huisne, achat d'une parcelle jouxtant le cimetière de Condeau, installation de toilettes publiques dans le bourg de Condeau, ravalement + réfection muret + changement des grilles de l'école de musique, réparation du garage de Condeau, remplacement chaudière et porte Mairie de Condé sur Huisne, travaux maison des services publics, travaux dans les logements communaux, réfection du parking de la voie Verte et restauration maison, projet maison de la santé, frais d'études projet de construction d'une salle des fêtes à Coulonges, travaux salle des fêtes Paul Pelleray (réfection du parquet, changement porte), tranche 1 Cœur de Bourg de Coulonges les Sablons, tranche 1 Cœur de Bourg de Condé sur Huisne, ravalement de façade de la supérette, remise en état de certains chemins, installation d'une passerelle pour rejoindre Condé sur Huisne à partir de Condeau, enfouissement réseaux le Bout du Bois à Coulonges les Sablons »»»

La Vie des Commissions

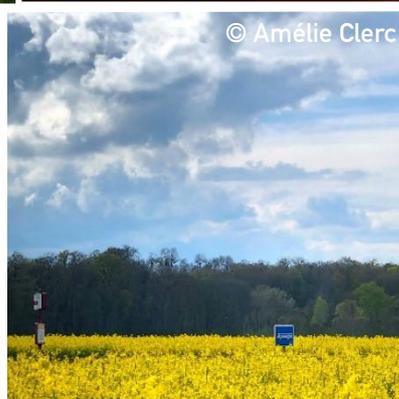
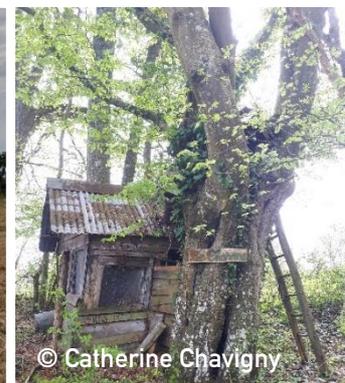
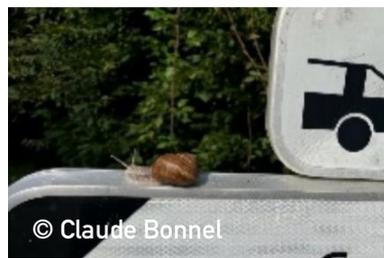
Commission communication

Concours photo La Gazette de Sablons

Le Gagnant du concours photo, **Salvatore Zambetti**, nous a malheureusement quitté début septembre sans savoir qu'il avait gagné. Il nous avait envoyé 5 photos que nous publions ci-dessous pour lui rendre hommage.



Nous remercions tous les participants du concours photo dont nous publions ici une photo, toutes les photos étaient méritantes ! Mention spéciale à **Marie Leveau** dont la photo illustre la dernière page de notre Gazette.



La Vie des Commissions

Commission culture

« Qui va à la chasse perd sa place ! » - vendredi 20 octobre 20h30 – Salle Condé Confluence



D'après « Monsieur chasse » de Georges Feydeau avec Maxime Van Laer, Emmanuelle Boidron, Luq Hamett, Gwénola De Luze, Jérémie Bardeau et Lucas Bussard

Une partie de chasse au pantalon, où tout mensonge est bon à dire ! Duchotel, sous prétexte d'une partie de chasse, court rejoindre sa maîtresse dans une garçonnière au 40, rue d'Athènes. Pour se venger, Léontine, son épouse, accepte le rendez-vous galant que lui propose le docteur Moricet ami de Duchotel... A la même adresse ! Courses poursuites, échappées en caleçon, échange de pantalons, charivari d'amants, de maîtresses et de maris... Une grande chasse à courre à 6, où seule la morale ne rentrera pas bredouille...

Rendez-vous le vendredi 20 octobre 2023 à la Salle Condé Confluence !

Billetterie à l'Agence Postale Condé sur Huisne ou Office du Tourisme Cœur du Perche à Rémalard en Perche

Tarif : 20 € tarif plein/ 18 € tarif réduit / 10 € moins de 15 ans

« Frou-Frou les Bains » - Samedi 25 novembre 2023 20h30 – salle Paul Pelleray

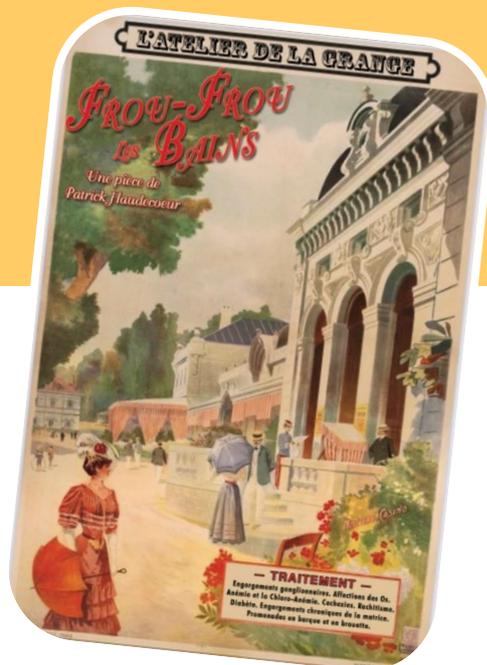
La troupe l'Atelier de la Grange joue « Frou-Frou les Bains » de Patrick Haudecoeur.

Nous sommes à la belle époque, à Frou-Frou les Bains, station thermale réputée. C'est l'ouverture de la saison, les premiers curistes arrivent et ...il n'y a plus d'eau. C'est la panique ! s'ensuit une avalanche de quiproquos provoquant des situations rocambolesques.

De toute évidence, cette comédie loufoque (mal) chantée est à mettre entre toutes les mains. »

Rendez-vous Samedi 25 novembre 2023 à la Salle Paul Pelleray !

Billetterie à l'Agence Postale Condé sur Huisne ou Office du Tourisme Cœur du Perche à Rémalard en Perche
Tarif : 15 € tarif plein/ 10 € tarif réduit / gratuits moins de 10 ans



La Vie des Commissions

L'interview de Fario

Chers lecteurs, aujourd'hui et pour vous, je suis tout ému d'interviewer les responsables de la commission dont les travaux sont les plus regardés et les plus vus au quotidien par les Sablonnais, la commission Fleurissements et décorations de Noël. Je me suis donc rendu sur le terrain pour rencontrer Catherine Chavigny et Céline Cerejo.

 Bonjour Mesdames. Je suis grand reporter de France 5 pour l'émission « Silence, ça pousse ». Voulez-vous bien répondre à quelques questions ?

 Bonjour Fario, nous sommes déçues de ne pas rencontrer en personne Stéphane Marie pour la séquence « Pas de Panique », mais ravies d'être interviewées, nous les travailleurs de l'ombre.

 Donc le fleurissement c'est vous ?

 Non, avant tout c'est un travail d'équipe : notre commission fleurissement et l'équipe des employés communaux.

 Combien êtes-vous dans cette commission, et qu'y faites-vous ?

 Nous sommes 8, très complémentaires. Lors des réunions de commission nous travaillons sur plusieurs thèmes :

Le fleurissement suivant les saisons, le retour d'expérience est très important puisqu'il nous permet de nous repositionner et de nous améliorer chaque année. On adore aller choisir les plantes annuelles et faire les compositions chez l'Horticulteur ou le pépiniériste.

Nous suivons également les recommandations proposées par le département et plus particulièrement par l'équipe des spécialistes des villages fleuris de l'Orne.

On redessine également les parterres et les abords des églises en plantant des arbustes et vivaces.

Notre objectif étant de créer le bon mix entre durée de vie des plantes, arrosages, entretien et effet visuel.

 Ah quand même ! Ça fait du monde et du coup c'est toute la commission qui plante et arrose ?

 On le fait aussi mais c'est surtout les employés communaux avec qui nous faisons équipe qui plantent et arrosent, entretiennent les espaces verts et aussi bricolent pour le fleurissement, les décorations de Noël ... Nous les remercions vivement pour leur implication.

 Ah oui je comprends mieux ! J'ai entendu dire que vous aviez recruté une spécialiste du fleurissement qui a toujours le nez dans ses parterres, voulez-vous nous la présenter ?

 En effet, Mélanie est venue renforcer l'équipe des employés communaux et a pour mission principale de bichonner nos plantations et nous pouvons dire qu'elle le fait très bien. Sa formation et son retour d'expérience est précieux et contribue à l'amélioration continue.

 Et à quand les 5 étoiles du guide Michelin ???

 On s'occupe du fleurissement et pas des restaurants. Dites-moi Fario, vous ne seriez pas un peu gourmand ? Après le prix de l'encouragement en 2021 et en 2022, est ce que cette année on aura 1 fleur ? Nous en saurons plus en avril 2024 lors de la remise des prix des villages fleuris par le département.

 Que pourraient faire nos concitoyens pour amplifier le phénomène ??

 Le changement climatique n'empêche pas un beau fleurissement. N'hésitez pas à fleurir vos jardins et fenêtres et à participer à notre concours communal des maisons fleuries. Comment ? en choisissant des plantes adaptées à notre territoire et à la sécheresse, en troquant les plantes, en bouturant, en faisant de réserves d'eau de pluie ...et surtout en mettant une touche d'originalité.

La Vie des Commissions



Est-ce vous qui pilotez le concours des balcons Fleuris ? Dites-moi dans le creux de l'oreille qui a gagné cette année, promis je ne le dirai qu'à mes congénères, muettes comme des carpes.



Oui, nous sommes à l'initiative de ce concours. Notre jury est composé d'habitants neutres qui aiment les jardins et suivent le règlement... et non nous ne vous dirons pas qui a gagné... il faudra juste tourner la page

...



Les jardins partagés, c'est vous aussi et c'est bien vous qui cultivez pour nourrir la famille de notre Maire ?



Pour les jardins partagés, on débute, et les récoltes sont uniquement pour ceux qui ont sué à retourner la terre, à planter et à désherber. Nous déplorons que tous nos légumes nous aient été volés à notre retour de congés d'été.



L'incivisme encore ! Et les décorations de Noël c'est vous aussi ?



Ça c'est l'autre gros chantier de la commission : Noël. La première année, nous avons sollicité les enfants en faisant des ateliers en famille pour fabriquer des décorations de Noël avec des matériaux recyclés et recyclables. L'ensemble du Conseil Municipal nous avait également aidé à la réalisation des sapins en bois que nous utilisons chaque année. Cette année, nous avons fait un groupe de travail sur l'illumination.



Est-ce vous qui montez dans les nacelles pour les installer ? Des nouveautés cette année ? et les sous pour tout ça, vous les trouvez où ?



Non, nous n'aimons pas les manèges à sensations... et il faut une habilitation pour monter dans les nacelles. Oui il y a des nouveautés pour les illuminations ... mais on fait attention au budget car les décorations sont chères. Nous avons opté pour des décorations louées et reconditionnées. Il va y avoir du changement. On ne vous en dit pas plus.



Je suis sûr que vous avez quelques projets en tête ? Peut-on savoir ?



On travaille avec la commission travaux et environnement sur la récupération d'eau pour l'arrosage. On vous en dira plus dans une prochaine gazette. Pour pouvoir garder nos plants, (on le fait déjà notamment pour les géraniums !), ou les faire pousser nous avons pour projet la mise en place d'une serre.

Eh bien Mesdames vous m'avez bluffé, je n'imaginai pas le travail que cela représente pour avoir une si jolie commune, je vous souhaite une journée fleurie et multicolore, merci !



Et est-ce que la prochaine fois Stéphane sera présent en chair et en os pour nous interviewer ? Nous souhaitons également une très belle journée à tous nos jardiniers.





Commission fleurissement

Concours des maisons fleuries 2023



Maillet Marie-France



Dupaillon Marie-Claire



Erhard Chantal

Nous remercions tous les participants de la deuxième saison du concours des maisons fleuries de Sablons sur Huisne ainsi que notre jury. Les jardins ont été visités par notre jury fin juin.

Ils ont été jugés selon l'harmonie des couleurs et des volumes, la présence de plantes vivaces et annuelles, la variété et la densité des plantations, l'entretien de l'ensemble et les petites touches personnelles des jardiniers.

Nous avons rencontré des jardiniers passionnés et plein d'ingéniosité qui ont su remodeler leur petit coin de verdure pour avoir, quel que soit les conditions climatiques un jardin fleuri et harmonieux.

La remise des prix aura lieu le 12 octobre à 18h00, où chaque participant sera récompensé.

Le palmarès du concours communal des maisons fleuries 2023 est :

- 1 Maillet Marie France
 - 1 Dupaillon Marie Claire
 - 2 Erhard Chantal
- Ex aequo**

Cette année, l'école a aussi participé au concours. Nos petits écoliers en herbe, ont eux aussi pris grand soin de leurs espaces fleuris. Le résultat est superbe !

Dans notre village, d'autres jardins visibles de la rue pourraient être candidats à notre concours communal et pourquoi pas l'an prochain inclure un prix pour les façades fleuries de nos commerces locaux ?

Alors rendez-vous est pris pour la troisième édition ? Venez agrandir le cercle passionné des jardiniers de notre commune.



Concours de la plus belle citrouille



Concours de la plus belle citrouille, réservé uniquement aux habitants de la commune de Sablons sur Huisne.

La commission fleurissement organise la semaine du 30 au 04 novembre le concours de la plus belle citrouille. Le 30 et 31 octobre, ramenez votre citrouille décorée à la mairie de Sablons sur Huisne, elles seront exposées le vendredi 3 novembre lors du marché.

Les Jardins partagés de la Vallée



Vous aimez cultiver un potager, rejoignez l'équipe des « Jardins partagés de la Vallée » pour cultiver et partager de bons légumes entre adhérents.



Ça s'est passé à Sablons

Trad'Orne – 21 & 22 avril



Les 21 et 22 avril avaient lieu le premier festival de danses et de musiques traditionnelles organisé par Patrice Ducrou, habitant de Coulonges les Sablons et Président de l'association Evènement. Une conférence sur l'histoire de la musique traditionnelle dans le Perche, des ateliers musique et danse ont été proposés. Pour clore le festival un grand bal a eu lieu à la salle Condé Confluence. 280 personnes ont dansé toute la soirée au son des Routiniers du Perche, de Tradart et La Machine.

Les cérémonies patriotiques



La cérémonie qui s'est tenue le 8 mai commémorait le 78^{ème} anniversaire de la victoire de 1945 en rendant hommage à tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France durant la seconde guerre mondiale. Les élus, les Anciens Combattants et Portes Drapeaux, Condé Music se sont déplacés sur les 3 monuments aux Morts de la Commune et se sont recueillis devant la plaque dite « des fusillés » de Condeau en souvenir de Maurice Gouhier (20 ans) et Jean Le Dantec (18 ans).



L'appel du 18 juin a été célébré cette année à Coulonges les Sablons. Madame le Maire en compagnie de Pascal Georges a présidé la cérémonie en présence de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, des Anciens Combattants & Portes Drapeaux, des élus et de Condé Music. La cérémonie s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié.

Ça s'est passé à Sablons

Le bus des familles – du 9 au 16 mai



Le Bus des familles de l'Udaf de l'Orne a fait une halte sur notre commune en mai. Issues d'un partenariat entre l'UDAF de l'Orne, CdC Cœur du Perche, les associations et la commune de Sablons, des animations ont été organisées autour de l'enfance et de la parentalité.

Le spectacle gratuit « **Les Bolchantan et l'enfant Lune** » mêlant chansons voyage sonore immersif a émerveillé petits et grands.



Pierres en Lumières – 13 mai



Le festival du patrimoine normand avait pour thème cette année à Sablons sur Huisne les fermes anciennes.

Après un repas préparé par l'APEC, un concert de « l'Escadron Volant de la Reine » était organisé dans l'église de Condé sur Huisne suivi de la randonnée nocturne commentée sur les fermes anciennes. Pour clôturer la soirée, un verre de l'amitié était servi sur la place du Général de Gaulle.

Les vide-greniers de Sablons-sur-Huisne

Le Comité des Fêtes de Condeau a organisé son vide grenier le dimanche 2 avril avec 85 exposants. Les visiteurs ont pu admirer une exposition de vieux tracteurs.

Le jeudi 18 mai, le vide grenier de l'AFC a rassemblé 185 exposants.



Ça s'est passé à Sablons

Le Départ en retraite pour Xavier Vollet – 16 mai



L'heure de la retraite a sonné en mai pour Xavier Vollet agent des services techniques de Sablons sur Huisne.

Xavier a été 3 années agent à Coulonges les Sablons avant d'intégrer la commune nouvelle pendant 7 ans.

Le personnel et les élus de Sablons sur Huisne se sont réunis pour lui souhaiter une bonne retraite autour d'un verre de l'amitié.

Les Olympiades – 03 juin



C'est sous un grand soleil que nos jeunes athlètes ont participé aux Olympiades de Sablons. Destinées aux jeunes de 7 à 17 ans, les Olympiades étaient encadrées par les membres des clubs sportifs et les élus. Au programme foot, tennis, badminton, basket, course à pied sans oublier le pique-nique !

Les résultats :

Catégorie 7-9 ans :

1er Les Jedis 109 points, 2ème Les Players 107 points, 3ème Les P'tiots 102 points, 4ème Les Girls Power 98 points, 5ème Les Super Héros 91 points, 6ème Les Super Zamis 78 points

Catégorie 10-13 ans :

1er Les Imbattables 115 points, 2ème Les P'tits malins 113 points, 3ème Les Amis Cro 85 points

La fête des voisins à Coulonges les Sablons – 02 juin



Les habitants du Petit Plessis, Les Perriers et la Belle Arrivée se sont réunis autour d'un bon repas entre voisins.

Ça s'est passé à Sablons

« Rendez-vous aux jardins » – 04 juin



Le Jardin du Bas Plessis



Le Jardin du Tilleul

Pour la troisième édition des "Rendez-vous aux jardins", deux jardins étaient ouverts au public : le jardin du Tilleul à Condé sur Huisne et le jardin du Bas Plessis à Coulonges les Sablons.

Au programme : visite des jardins, lecture de contes pour enfants par Caroline Letetre, tombola-quizz, échanges sur la biodiversité, stand apiculture.

Les visiteurs ont pu apprécier l'ambiance musicale proposée par Condé Music et les P'tits Condé et découvrir l'exposition d'Otama Ricler.

Yvette Loyal était présente avec ses objets en osier.

La restauration était assurée par le camion Pizza Tutti Quanti.

Les amateurs de jardins ont pu se retrouver à la buvette et déguster des crêpes.

Nous remercions pour leur participation **Joël Quennehen & Vincent Bustaret**, propriétaires du Jardin du Bas-Plessis et **Jean-Pierre Baran & Gérard Hillion** propriétaires du jardin des Tilleuls.

La fête de la Musique – 23 juin

La fête de la musique a fait vibrer Sablons sur Huisne au son des P'tits Condé, des guitares des Copains d'accords et de l'accordéon de Sandrine Chartier. Chacun a pu se restaurer au relais du Perche, se rafraîchir à la buvette tenue par l'AFC ou en mangeant une glace.



Les rendez-vous de quartier – 27 juin

Régulièrement l'équipe municipale va à votre rencontre lors de rendez-vous de quartier. Cela permet d'échanger en direct sur les problématiques de chaque quartier ou hameau et d'informer sur les projets en cours ou à venir. Les élus sont venus à la rencontre des habitants du secteur de la Cour au Loup au chemin rouge, et à la Vaslinière le 27 juin.

Le Saviez-vous ?

D'où vient le nom de chemin rouge ?

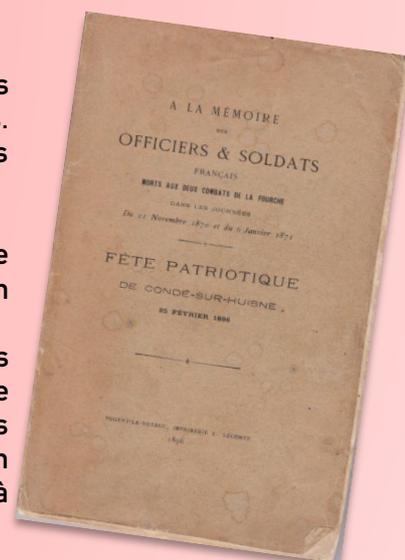
Lors de la guerre de 1870 entre la France et la Prusse au lieu-dit La Fourche, les combats des 21 novembre 1870 et 6 janvier 1871 firent de nombreux morts et blessés. Les corps des soldats ne purent être récupérés que le 8 janvier après le départ des prussiens et enterrés au cimetière de Condé, au côté de ceux du 21 Novembre. Les combats eurent lieu dans les bois de Verillet et de Maurissure.

Le chemin partant du lieu-dit l'ambulance (ferme où étaient soignés les blessés, une plaque est apposée sur le mur) et traversant le bois de Verillet, fut nommé le chemin rouge en mémoire de ces combats et du sang versé par les soldats.

Deux monuments leurs sont également dédiés : un au cimetière de Condé grâce à des fonds privés et celui de la Fourche offert par la ville de Nogent Le Rotrou. Lors d'une importante cérémonie patriotique, le 25 février 1896 déplaçant les reliques de ces soldats de l'ancien cimetière vers le nouveau cimetière, une personnalité dans son discours émit l'image du *soldat laboureur* : Il abreuva de son sang cette terre déjà arrosée de ses sueurs.

Source :

Fête patriotique de Condé sur Huisne 25 février 1896 & Micheline et Jean Pavis.



Fête du 13 juillet



Les festivités du 13 juillet ont été un véritable succès ! Au programme Food Truck, bus glacé, retraite aux flambeaux au son de Condé Music, grand feu d'artifice musical et bal.

Les Supercheries – 30 juillet

La deuxième édition du festival de musique baroque et musique du monde « Les Supercheries », proposé par l'Escadron Volant de la Reine, a eu lieu sur 3 jours : le 28 juillet à Nogent-le-Rotrou, le 29 juillet à Thiron-Gardais et le 30 juillet à Sablons-sur-Huisne.

Le 1^{er} concert s'est tenu à la salle Condé Confluence avec l'ensemble Actéé puis le 2^{ème} concert à l'église de Condé sur Huisne de l'Ensemble Perspectives. Les deux concerts ont rassemblé un peu plus de 200 personnes venues découvrir la musique ancienne.



Le Salon des Sablons ✂

Un nouveau salon de coiffure a ouvert au 19 place du Général de Gaulle à Condé sur Huisne.

Richard Poulain, coiffeur depuis 37 ans, a décidé d'ouvrir son premier salon de coiffure à Sablons sur Huisne, commune dans laquelle il vit depuis 25 ans.

Après quelques travaux de rafraîchissement du local, réalisés par la commune et lui-même, l'installation d'un mobilier soigné, le salon de coiffure mixte a pu ouvrir en juin.

Le salon est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Une journée par semaine est dédiée à la coiffure à domicile.

Sur rendez-vous au 02.33.83.61.63



Remise du titre de Maître artisan en métier d'art



Mathieu Vath, ébéniste à Sablons sur Huisne, s'est vu remettre le 10 mai le titre de « **Maitre Artisan en métier d'art** » par Bruno Balloche, Président de la Chambre des Métiers de Normandie.

Christelle Radenac et Brigitte Luypaert Vice-présidente chargée du développement économique à la CdC Cœur du Perche sont venues le féliciter.

Contact :

06.70.25.05.22

mathieuvath@me.com

<http://ebenisterie-mathieuvath.fr>

Du Côté des Services

Des nouvelles du Marché

Les Maraichers de « La Ferme de Mr Andersen »

« La Ferme de Mr Andersen » a posé ses cagettes pleines de légumes sur le marché tous les vendredis matins.

Svend Andersen et Jean-Baptiste Huchon vous proposent des fruits & légumes bio, accessibles à tous et locaux puisque leur ferme est à Cour Maugis sur Huisne. Tous deux se sont associés depuis un an. Ils ont également une deuxième enseigne « Les Greffons du Perche », une pépinière de fruitiers.

Ils appartiennent au réseau Rhizome, une coopérative active en Normandie tournée vers l'économie solidaire.

Retrouvez « la Ferme de Mr Andersen » et les « Greffons du Perche » sur Facebook et Instagram.



Melrose Cabaret

Le Melrose Cabaret a le plaisir de dévoiler sa 11^{ème} saison cette rentrée avec deux spectacles inédits, de septembre à juin :

- « DIX », un spectacle stimulant qui revisite les codes du music-hall en y insufflant des accents de modernité et l'énergisant spectacle « 80, GENERATION CD ! » vol.2, suite du spectacle non moins survolté de la saison passée.
- Suite à leur succès lors de leur premier passage à Sablons en 2023, Jeff Leygnac et ses musiciens reviennent pour 2 déjeuners et concerts de variétés françaises, le « VINTAGE TOUR » les 21 janvier et 16 juin 2024.

Les résidents de Sablons-sur-Huisne et leurs invités bénéficient toujours **d'une remise de 15%** sur les spectacles ci-dessus. Et pour que tout le monde en profite en famille, les spectacles sont tous tout public et le cabaret propose des tarifs enfants et ados.

Cerise sur le gâteau cette saison, 2 grandes soirées humour et chansons les 17 novembre 2023 et 15 mars 2024, avec des artistes du petit écran et de la radio qui n'en sont pas à leur coup d'essai !

Amis danseurs, retrouvez-vous et vibrez au son des orchestres lors des thés dansants d'octobre à avril !

Melrose Cabaret – 02 61 71 97 06

reservation@melrose-cabaret.fr - www.melrose-cabaret.fr

Retrouvez-nous sur



&



Melrose Cabaret Cœur de Perche



L'Opéra « Le Poirier m'a dit »



© L'écho Républicain

Quel magnifique spectacle de fin d'année !
Des mots de l'inspecteur d'académie Monsieur Le Mancel : « c'est la première fois que je vois un spectacle pareil ! »

Les élèves de l'école se sont lancés dans un projet fou : monter un opéra dirigé par Milly Akriche Ducrou dumiste à l'école de musique.

Après une année de préparation, les élèves de l'école ont donné deux représentations de l'opéra "Le Poirier m'a dit " à la salle Condé Confluence devant leur famille, Monsieur Le Mancel, inspecteur académique et Monsieur Moulin, DDEN.

L'opéra a été adapté du conte musical de Michèle Bernard et raconte l'histoire d'un poirier qui risque d'être détruit par un projet routier. Tous les animaux se mobilisent pour montrer son importance.

C'est grâce à un partenariat avec le département, la commune, l'éducation nationale et la DRAC que ce beau projet a vu le jour.

C'est aussi grâce à la motivation et au dynamisme de la directrice de l'école et de toute son équipe (enseignants, ATSEM, bénévoles...) Et le soutien de l'association des parents d'élèves. Bravo à tous !

C'est un spectacle plein d'émotions, magique qui nous a été offert.

Quoi de neuf à l'école ?

C'est reparti pour une année, après deux mois de vacances, les 168 élèves sont de retour à l'école Fortuné Fardouet !

2024 étant une année placée sous le signe de l'Olympisme, le projet annuel de l'école portera sur le sport. Au programme : padel, volley, piscine danse, cross selon les niveaux.

Les activités musicales avec Millie seront toujours assurées.

L'école participera comme tous les ans à la semaine sans écran, au prix littéraires les Incorruptibles.



© Le Ouest France

L'équipe enseignante :

Maternelles : Magali Patrix, Directrice, Eloïse Leplongeon, Anne-Caroline Ganivet, Caroline Letertre

Primaires : Elsa Aize, Mylène Salmon, Amandine Jalodi, Louise Barreteau et Noémie Rondeau

Atsem : Marie-Christine Mazurier, Carinne Dhuit et Camille Épinette

Accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) : Brigitte Tuilier et Véronique Lan.



Du Côté de nos Associations et de la Médiathèque

FLASH

De nouvelles activités

L'association FLASH propose diverses activités (divertissement, loisirs créatifs, couture, sport...). Pour cette rentrée deux nouveautés : **peinture / dessin et Pilates**. Des flyers sont disponibles dans les commerces, mairie, agence postale. Après la Color run, nous proposerons la soirée beaujolais au mois de novembre. Les membres du bureau restent à disposition pour tous renseignements : Jocelyne VANNIER, présidente, Dolorès MARTIN, secrétaire, Nicole JOUBERT – trésorière.

4 Résidence Chanteloup Condé sur Huisne 61110 Sablons sur Huisne // association.flashconde61@gmail.com

Activité Randonnée



Flash « randonnée pédestre » organise des randonnées tous les 15 jours, le mardi, d'environ 3 heures (avec le transport) pour une distance approximative de 10 km. Les départs se font en groupe à 13h45 parking de la Voie Verte à Condé sur Huisne.

Une randonnée sera organisée au profit du Téléthon le samedi 8 décembre 2023 (une participation minimum de 5 € sera demandée).

La cotisation annuelle s'élève à 10 €, 5 € sont versés à FLASH pour l'adhésion couvrant la période d'activité de septembre 2023 à juin 2024 et 5 € pour la caisse des randonneurs.

Renseignements : André Chazal 06.30.20.41.38 / Alain Lhostis 06.61.73.91.34 / Marinette Haricot 06.78.68.02.64 / Pascal Le Guyader 06.83.82.35.89

Calendrier

10 & 24 octobre 2023, 07 & 21 novembre 2023, 05 et 19 décembre 2023
02, 16 & 30 janvier 2024, 13 & 27 février 2024, 12 & 26 mars 2024
09 & 23 avril 2024, 07 & 21 mai 2024, 04 & 18 juin 2024 (pique-nique)

© Isabelle Leveau



Activité Patchwork

La section patchwork de Flash participera à l'exposition « **Chapeau, la laine !** » organisée par Art, Quilt & Perche, inspirée de l'histoire des usines Tirard, fleuron de l'industrie locale du 20^{ème} siècle.

Rendez-vous du 27 octobre au 5 novembre 2023 à la salle des Colonnes à Nogent-le-Rotrou du lundi au vendredi de 14h à 19h et le samedi et dimanche de 11h à 19h.

Contact 02.33.83.56.35 ou artquiltperche.over-blog.com

Photo prise le 14 juin lors d'une rencontre amicale avec le club de patchwork de Nogent le Rotrou.



Du Côté de nos Associations et de la Médiathèque

Médiathèque

L'équipe des bénévoles (Evelyne, Jacqueline, Christine, Michèle, Gilles et Pierre) vous accueille le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h30. L'inscription est GRATUITE... le prêt d'ouvrages et de jeux AUSSI !!!



Afin de rendre les lieux encore plus accueillants, le coin des petits a été réaménagé. Une grande table a été installée pour permettre aux enfants et aux accompagnants de s'asseoir confortablement pour lire des histoires et jouer ensemble.

Le classement des livres « adultes » a été aussi légèrement remanié en laissant plus d'espace pour nos collections. N'hésitez pas à faire appel à nous pour vous aider à trouver l'ouvrage dont vous avez envie.

Début juillet, nous avons fait l'acquisition de 35 nouveaux ouvrages « adultes » parmi les plus récemment sortis et 14 livres/albums « jeunesse ».



« Une belle vie » de Virginie Grimaldi

Virginie Grimaldi est née en 1977. Ses romans sont traduits dans plus de vingt langues. Elle est la romancière française la plus lue en 2019, 2020 et 2021. Elle est lauréate du *livre favori des Français* en 2022 (France Télévision). Ses romans sont portés par des personnages attachants dont les sentiments sont retranscrits avec élégance et tendresse.

« Une belle vie » raconte l'histoire de deux sœurs qui ont grandi l'une contre l'autre et si différentes. Après cinq ans d'un silence inexplicable, Emma donne rendez-vous à Agathe dans la maison de vacances de leur grand-mère adorée Mima. Elles ont une semaine pour tout se dire et rattraper le manque de l'autre dans ce beau pays basque. Parviendront-elles à réparer le passé ? Entre rires et larmes, l'auteure parvient à faire revivre des instantanés de vie et d'amour. Un roman bouleversant et irrésistible.

A vous chers lecteurs de venir découvrir cette auteure et ses livres !
Evelyne Guillemot



Le Parc du Perche recense les haies spontanées !



*Vous avez mis en place une haie sans passer par la plantation ?
Le Parc du Perche vous sollicite pour enrichir ses connaissances et
affiner les futurs projets de reconquête du bocage !*

Les haies champêtres sont des éléments paysagers identitaires du Perche et des habitats pour la faune et la flore. Ce sont aussi des atouts dans un contexte de changement climatique (captage de carbone, brise vent, humidification de l'atmosphère ...). Ce réseau de haies est fragilisé : arrachages et dépérissement de la végétation existante dû à un manque d'entretien.

Pour endiguer sa dégradation, la solution la plus courante est la création de nouveaux linéaires grâce à des opérations de plantation (un plant tous les mètres).

Toutefois, cette pratique n'est pas l'unique solution, des méthodes alternatives et plus économiques existent telles que la haie spontanée.

Une haie spontanée est une haie constituée d'arbres et/ou d'arbustes locaux apparus naturellement. Les végétaux sont issus de graines déjà présentes dans le sol, ou ont été amenées par la faune et le vent. Ce sont donc des haies sur lesquelles l'humain est peu intervenu au cours de la phase de mise en place. Toutefois, une aide anthropique pour favoriser un développement plus rapide des végétaux (apport de graines, implantation de quelques plants) peut avoir eu lieu.

Le Parc a pour ambition de promouvoir cette pratique. Pour ce faire, il initie un recensement des haies spontanées afin d'échanger avec les propriétaires de ces haies et d'effectuer des relevés de terrain. Les informations collectées permettront d'une part d'enrichir les connaissances du territoire et d'autre part d'affiner les futurs projets de création de haies.

Qui est concerné ?

Propriétaires de haies, exploitants agricoles, collectivités, associations environnementales qui ont connaissance de haies spontanées ou ont mis en place des haies via des pratiques alternatives.

Il est nécessaire de connaître l'historique de vos haies afin de s'assurer qu'elles soient bien spontanées et non plantées.

Comment se manifester ?

Il suffit de compléter le formulaire accessible via le site internet du Parc ou de contacter directement le Parc par mail à lisa.garriguenc@parc-naturel-perche.fr ou par téléphone au 02 33 85 36 36.

L'enquête est ouverte sur l'année 2023.

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur cette pratique et êtes intéressés par l'expérimenter ? Contactez le Parc : lisa.garriguenc@parc-naturel-perche.fr ou au 02 33 85 36 36

Cette action bénéficie du soutien de :



Révision de la charte

Comme vous le savez, le Parc naturel régional du Perche est en pleine révision de sa charte et prépare la nouvelle qui débutera en 2025 et s'achèvera en 2040!

Parmi les différentes étapes de ce renouvellement, il y a eu la visite des rapporteurs du Comité National de la Protection de la Nature (CNPN), de ministères et de la Fédération des Parcs, du 10 au 12 juillet dernier. La délégation a rencontré des acteurs de la filière cheval percheron le mercredi 12/07 à 10h30 à la Maison du Parc.

C'est à ce titre que Monsieur Blanchet, éleveur, représentant la Société Hippique Percheronne de France : Victor Mesnil éleveur-naisseur sur Condeau et Jean-Yves Mesnil en tant qu' élu du Parc ont accueilli cette délégation.



Le Voyage de Florette



Florette Lefrançois, habitante de Condeau, a participé à la course prestigieuse de grands voiliers : **La Tall Ships Race**. Cette course, qui existe depuis 1956, a pour but de donner le goût de la navigation aux jeunes et favoriser les rencontres et amitiés internationales. Cette année 84 bateaux y ont participé dont le MilPat, bateau Normand de l'association AFDAM de Fécamp.

C'est en écoutant la radio que Florette a découvert l'existence de cette course. Elle décide de postuler, sans être une passionnée de bateau, tout comme 50 autres jeunes. Tout d'abord sur liste d'attente, elle profite d'un désistement et embarque avec 17 autres jeunes normands sur le Milpat en deux équipages successifs du 21 juin au 4 août.

Avec un budget global de 85 000 €, chaque équipage du seul bateau français avait 3 encadrants : un capitaine, un second et un marin.

Le premier équipage a navigué de Fécamp à Calais puis direction les Pays Bas et l'Angleterre. Le deuxième équipage dont fera partie Florette s'élança de l'Angleterre vers la Norvège puis le Danemark, Allemagne et retour en France.

Le changement d'équipage à bord du MILPAT a eu lieu le 8 juillet, Florette a rejoint le groupe à Fécamp, ils ont traversé la Manche en ferry et ont roulé jusqu'à Hartlpool. Ils ont passé une journée avec le 1er équipage. Hartlpool était en fête pour cette course mythique où le petit MILPAT côtoie d'énormes voiliers !

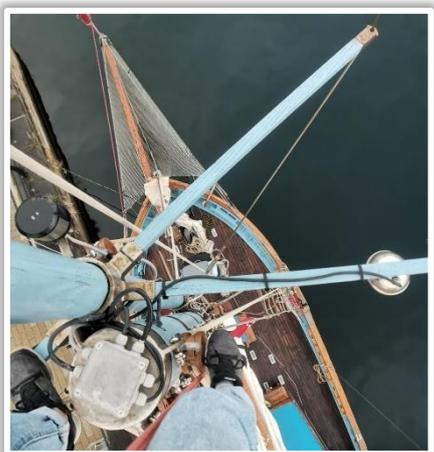
La vie sur le bateau s'organise en quart (quart de 4h la journée et 3 h la nuit), Florette, la plus jeune de l'équipage, prend ses marques malgré le mal de mer, prépare à manger avec la houle, tient la barre, pêche quelques maquereaux. Le premier équipage essuiera une tempête. Heureusement les stages de préparation à la navigation ont facilité le voyage et permis de mieux appréhender le huis clos sur le bateau et les quelques tensions.

Florette a apprécié dans cette belle expérience les contacts facilités par la course, sa rencontre avec des dauphins qui jouaient à l'avant du bateau.

Avis aux jeunes sablonnais et sablonnaises ! La prochaine Tall Ships Race aura lieu en 2025 et partira du Havre. L'ADFDAM doit y participer.

Pour en savoir plus :

<https://afd.com/> ou <https://www.facebook.com/afdamecamp>





Bruits de voisinage (Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007)

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Art. R.1334-31 du code de santé publique précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Déjections canines

Le ramassage des déjections canines est obligatoire ! Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dedans : même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne ! Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires de chiens à utiliser des sacs pour déjections canines. Si vous n'en avez pas, 5 distributeurs sont à votre disposition à Condé sur Huisne : 3 au Parc des Sports et Loisirs, 1 place de l'Église et 1 rue des Rosiers.



Huiles alimentaires et autres résidus graisseux

Les agents techniques de Sablons sur Huisne retrouvent des blocs de graisse dans les bacs en amont de la station d'épuration.

Les huiles usagées ne doivent pas être jetées dans les canalisations, elles ne doivent pas être mélangées avec d'autres ordures ménagères et elles ne doivent pas être rejetées dans la nature. Dans les canalisations, les huiles usagées risquent de se figer à température ambiante, obstruant les canalisations.

En tant que particulier, vous pouvez les déposer à la déchetterie de Rémalard en Perche.

En tant que professionnel de la restauration, producteur d'huiles usagées, vous êtes responsable de vos déchets. La loi de janvier 2012 du code de l'environnement tient le producteur d'huiles responsable pour toute pollution, et des poursuites peuvent être engagées contre lui. Depuis janvier 2016, les producteurs d'huiles usagées doivent effectuer une collecte de celles-ci en vue de leur valorisation, à partir d'une production supérieure à 60 litres par an. Pour ce faire, vous devez installer des contenants adaptés dans vos cuisines (fûts ou bidons), les entretenir dans le respect des règles d'hygiène, et assurer une collecte des huiles usagées par une entreprise spécialisée titulaire d'un agrément préfectoral. Si vous ne respectez pas la réglementation, vous vous exposez à deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

Dépôt des ordures ménagères et tri sélectif

Le dépôt de sacs poubelles autour des containers constitue un dépôt sauvage qui peut être poursuivi. Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique ou privée est puni d'une amende de 135 €. Le montant de l'amende peut aller jusqu'à 1500 €.

Vos sacs d'ordures ménagères, pour ceux qui ne sont pas en ramassage en porte à porte, doivent être mis dans le container approprié et dans un sac poubelle. **Quand les containers sont pleins et même si les déchets déposés sont conformes, il faut trouver un container libre dans un autre endroit ou attendre que les containers soient vidés.**

Il est rappelé que les poubelles ménagères comme les poubelles de tri doivent être déposées, en porte à porte, la veille du ramassage.

Pour les communes déléguées de Condé sur Huisne et de Condeau, les sacs jaunes sont à retirer en Mairie.

Le brûlage des déchets verts est interdit !

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année selon l'arrêté préfectoral du 28/09/2022 quelle que soit la superficie de votre propriété. Pour la qualité de l'air et préserver notre santé il existe des alternatives comme le broyage, le compostage, ou le paillage.

Remarque : Le brûlage des résidus de l'élagage des haies, arbres fruitiers et autres végétaux dans une exploitation agricole n'est cependant pas interdit.



Interview de Fario



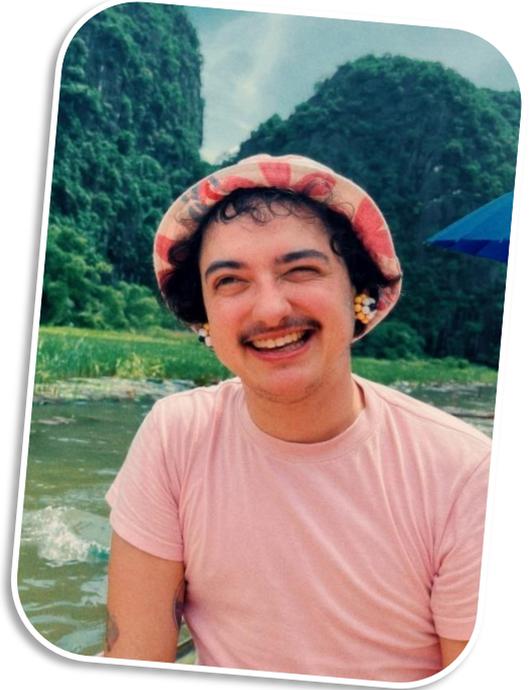
Et pour conclure en beauté cette gazette, je suis fier de vous présenter mon papa : contrairement à ce que vous pourriez penser, nous ne sommes pas issus du même ruisseau !

ZÓNZÓN est un artiste, illustrateur et styliste né dans la ville de Sion, en Suisse, de son vrai nom Archibald Gibut-Monzón. En 2005, sa famille emménage à Chartres, ce qui lui permet d'étudier le stylisme et le design textile à Paris. En 2017, il obtient sa licence de mode et devient rapidement costumier puis couturier et professeur de modélisme. Engagé pour la cause environnementale, il est aujourd'hui styliste pour plusieurs marques françaises écoresponsables.



Expliques moi papa pourquoi et comment je suis né ?

Archibald : C'est par ce que je suis aussi illustrateur ! Pour des recueils de poésies, « Les Flaques » aux éditions des fleurs ([instagram.com/lesflaques](https://www.instagram.com/lesflaques)), pour des instituts défendant des causes sociétales comme « DécadréE » et pour des commandes particulières. Un ami percheron m'a lancé le défi de trouver une mascotte pour la gazette de Sablons, après quelques essais, la commission communication a validé ta trombine et te voilà devenu star.



Mais alors papa, tu es un vrai artiste ?! Tu exposes quelque part ??

Archibald : Un vrai, de vrai ! Cet automne, j'expose à Cahors 38 vues dessinées du lot et de l'Occitanie, j'aime les jolis villages de pierres perchés bordés de nature, ça me rappelle beaucoup mes vallées suisses. C'est pour ça que le perche m'inspire. Tiens fiston, je t'offre un dessin, reconnais-tu l'endroit ?



Moi je sais !! Aux lecteurs de trouver...



Comme la région t'inspire, t'as prévu de faire d'autres trucs ??

Archibald : Oui, je réfléchis à des cartes postales et des affiches sur votre communauté de commune et quand tu veux pour me présenter à ta maire pour des projets communs !! Lol



Allez au boulot !!
Merci papa

Santé - Social

Infirmières 02.33.83.62.62
Docteur Faure 02.33.25.48.69
Pharmacie 02.33.73.31.32
Kinésithérapeute 02.50.47.93.28
Taxi 02.33.73.33.19

ADMR 02.33.83.72.10
UNA 02.33.25.99.92

Assistante sociale 02.33.85.30.20

Médecin de garde 116 -117

Urgences

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences à partir du portable 112

Services

Agence Postale Communale
02.33.25.69.31

Ecole Fortuné Fardouet
02.33.85.00.75

Ecole de Musique
02.33.25.00.61

Per'Chouette
06.74.29.22.32

Médiathèque
02.33.73.15.65

CdC Cœur du Perche
02.33.25.44.85

Déchetterie Rémalard
02.33.83.07.43

Office du tourisme Cœur du Perche
02.33.73.71.94

Secrétariats de Mairie

Commune déléguée Condé S/ Huisne
02.33.73.34.01
sablonssurhuisne@orange.fr
www.conde-sur-huisne.fr

Commune déléguée Condeau
02.33.73.33.43
mairiecondeau@wanadoo.fr

Commune déléguée Coulonges les Sablons
02.37.52.50.25
mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr

